



Partage de biens suite à divorce recuperation de ma part

Par **Isapat**, le **10/11/2009** à **10:04**

Bonjour,

1998 mariage sans contrat de mariage

2007 divorce de corps

juillet 2009, je signe mon accord pour un aperçu liquidatif sur le partage de biens, achat de maison ensemble en 1999)

Mon ex vit toujours dans la maison.

Le notaire recoit de la banque de mon ex l'acceptation du pret caisse epargne pour me regler ma part.

Mon ex veut garder la maison .

Mais aujourd'hui, pas de nouvelles.

le notaire n'arrive pas à joindre la banque pour connaitre l'etat d'avancement du dossier de pret .

Je relance toutes les semaines le notaire pour connaitre la situation

L'attitude de mon ex n'a jamais été très clair ni honnête d'où l'origine de mon inquiétude.

Que me conseillez vous ,

le notaire me dit etre surchargé de travail

Sincères salutations

Isabelle